

**Document  
d'accompagnement  
du référentiel  
de formation**



**Inspection de l'Enseignement Agricole**

**Diplôme :**

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole  
Spécialité « Palefrenier soigneur »

**Module :**

MP4- Techniques professionnelles

**Objectif général du module :**

A partir des consignes données, mettre en œuvre des opérations nécessaires à l'entretien et à la valorisation d'une cavalerie tout en préservant la santé du cavalier.

**Indications de contenus, commentaires,  
recommandations pédagogiques**

Ce module est centré sur l'acquisition de connaissances scientifiques, techniques et technologiques permettant aux apprenants d'intervenir auprès des chevaux conformément aux consignes qui lui sont données. (*Objectif 1*)

Le soigneur d'équidé est responsable de l'entretien des chevaux qui lui sont confiés, sous l'autorité de son supérieur hiérarchique à qui il rend compte des travaux effectués. (*Objectif 2*)

Le soigneur d'équidé organise son travail de manière autonome dans le respect strict des règles de sécurité, de la législation en vigueur et du bien-être animal.

## **Objectif 1- Acquérir des connaissances générales sur le cheval permettant de justifier les techniques mises en oeuvre**

### **Objectif 1.1- Identifier et classer les races de chevaux**

**Mots clés :** races, aptitudes, classification, utilisation

L'apprenant en milieu professionnel :

- Définit la notion de races et la dissocie du stud-book ;
- Identifie les principales races ;
- Précise l'évolution historique du cheval ainsi que son utilisation ;
- Présente la classification des races de chevaux en France et donne un exemple de race pour chaque groupe en précisant ses aptitudes et ses utilisations.

Il convient de faire une présentation générale des principales races de chevaux rencontrées en France et en Europe. Cette présentation s'appuie sur des documents ou des exemples pris sur le terrain et peut être complétée par des séquences de travail documentaires en lien avec le MG1.

### **Objectif 1.2- Identifier les bases du bien-être animal, leurs conséquences sur l'entretien et l'utilisation des équidés**

**Mots clés :** *bien-être animal, comportement, libertés*

L'apprenant en milieu professionnel :

- Aborde les notions de comportement animal, de proie, d'instincts naturels ;
- Identifie les bases de la notion de bien-être animal ;
- Présente les notions des 5 libertés élémentaires définies par le Welfare Quality permettant de quantifier le bien-être ;
- Met en œuvre les comportements et les techniques visant à respecter ce bien-être.

Il convient de faire une présentation générale de cette notion de bien-être animal à partir de nombreux exemples pris en milieu professionnel pour faire évoluer les pratiques et surtout combattre les anthropomorphismes fréquents dans le milieu du cheval.

Cette notion ne saurait se cantonner à cet objectif mais doit être un fil rouge tout au long de la formation.

### **Objectif 1.3- Décrire la morphologie du cheval, sa robe et ses marques distinctives et tares**

**Mots clés :** *extérieur du cheval, régions corporelles, robes, marques, signalement, beautés, tares*

L'apprenant en situation professionnelle :

- Identifie les différentes régions corporelles du cheval ;
- Présente la classification simplifiée des principales robes ; -Cite les différents moyens d'identification ;
- Cite les principales marques rencontrées sur un cheval ;
- Identifie un cheval à partir de ses apparences et marques extérieures et fait le lien avec le document d'accompagnement ;
- Définit les notions de modèle ;
- Précise la notion de beauté et déféctuosité ;
- Cite et situe les principales tares sur un équidé tout en rappelant les causes d'apparition.

Pour aller plus loin :

L'apprenant peut être amené à expliquer les processus d'apparition des différentes tares molles et dures et les conséquences sur l'utilisation et les soins du cheval.

L'ensemble des connaissances est abordé sur la base d'observations des chevaux, de documents et des applications pratiques qui permettent aux apprenants de décrire l'extérieur du cheval. Faire le lien entre les tares et la locomotion du cheval.

**Objectif 1.4- Présenter les caractéristiques de la perception chez les équidés, leurs incidences sur le comportement et leurs conséquences sur l'utilisation du cheval**

**Mots clés :** *organes des sens, vue, ouïe, toucher, goût, odorat, sécurité, réactions*

Il s'agit de faire la relation entre les caractéristiques des organes des sens, les modes de perception et le comportement des chevaux. En déduire les précautions à prendre lors de leur approche, leur contention ou le travail afin d'assurer la sécurité de l'équidé et du soigneur. Cet objectif sera traité en lien étroit avec l'objectif 1 développé dans le MP4.

Pour aller plus loin :

L'apprenant peut être amené à aborder les notions de système nerveux.

**Objectif 1.5- Présenter l'appareil locomoteur du cheval et ses principales pathologies**

**Mots clés :** *Appareil locomoteur, aplomb, pas, trot, galop, modèles, allures, tendons, muscles, ligaments, bases squelettiques*

L'apprenant en situation professionnelle :

- Présente les différentes parties de l'appareil locomoteur et leurs rôles respectifs ;
- Repère les 5 groupes musculaires participant à la locomotion ;
- Donne la définition générale des aplombs ;
- Apprécie les aplombs du cheval ;
- Apprécie les allures, donne les mécanismes généraux (et leurs principales déficiences) ;
- Présente succinctement les différentes pathologies de l'appareil locomoteur ;
- Identifie les bases squelettiques et établit la correspondance entre les régions corporelles.

L'ensemble de ces connaissances est abordé sur la base d'observations des chevaux, de documents, et surtout des applications pratiques autour des chevaux qui permettent aux apprenants de décrire l'appareil locomoteur du cheval et d'appréhender le fonctionnement des allures.

Pour l'aspect pathologies, on se limitera à aborder les bases de la fourbure, la boiterie, la tendinite, l'arthrose et la myosite.

**Objectif 1.6- Décrire le pied de l'équidé et les conséquences de son fonctionnement**

**Mots clés :** *pied, boîte cornée, bases osseuses, tendons, tissus, appui, boiterie, fer*

L'apprenant en situation professionnelle :

- Présente les différentes parties du pied d'un équidé ;
- Présente la structure interne du pied (os et tissus mous) ;
- Présente le fonctionnement normal du pied lors du déplacement ;
- Justifie l'importance d'un suivi de parage ou de ferrure régulier ;
- Présente succinctement les principales pathologies du pied en lien avec son entretien courant.

L'ensemble de ces connaissances est abordé sur la base d'observations des chevaux, surtout des applications pratiques qui permettent aux apprenants de décrire le pied et ses différentes composantes. Cet objectif se traite en lien étroit avec les séances aux écuries ou en milieu professionnel.

Pour aller plus loin :

On pourra développer les aspects simples de maréchalerie : les différentes parties du fer, déferrer, reposer un fer, maréchalerie de secours.

### Objectif 1.7- Présenter l'appareil digestif et les principaux troubles digestifs associés

**Mots clés :** *dentition, appareil digestif, digestion, coliques*

L'apprenant en situation professionnelle :

- Connaît l'importance de la dentition et son entretien (digestion, travail du cheval, bien-être animal) ;
- Légende un schéma d'appareil digestif du cheval ;
- Repère les différentes fractions de l'appareil digestif, leurs rôles respectifs ;
- Connaît les principes de bases de physiologie de la digestion des herbivores monogastriques ;
- Identifie les principaux troubles digestifs (coliques, fourbures...).

L'étude de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil digestif est traitée dans la perspective d'expliquer les recommandations liées à la préparation, à la distribution des aliments aux chevaux et à la prévention des accidents digestifs.

### Objectif 1.8- Identifier les principaux aliments, les régimes, le rationnement

**Mots clés :** *ration, besoins, apports, fourrages, aliments concentrés, eau*

L'apprenant en situation professionnelle :

- Reconnaît et classe les principaux aliments utilisés ;
- Cite et explique les différentes catégories de besoins selon les chevaux ;
- Cite les différentes unités utilisées pour exprimer les besoins des animaux et les valeurs alimentaires des aliments disponibles ;
- Repère les principaux constituants d'un aliment industriel d'après son étiquette ;
- Aborde la notion d'aliments toxiques ;
- Établit la relation entre volume et poids des aliments distribués.

Pour aller plus loin :

L'apprenant peut être amené à aborder la notion de coût de la ration, le rythme de distribution, le choix des aliments et leur mode de distribution.

En collaboration avec l'enseignement du MG1, l'estimation du poids vif du cheval pourra être abordée selon les principales méthodes.

### Objectif 1.9- Acquérir les connaissances générales de reproduction

**Mots clés :** *appareils reproducteurs, cycle sexuel, méthodes de reproduction, chaleurs, gestation, mise bas, colostrum*

L'apprenant en situation professionnelle :

- Repère et légende les schémas de l'appareil reproducteur mâle et femelle ;
- Cite le rôle des différentes parties ;
- Cite les différentes phases du cycle sexuel de la jument ;
- Repère les signes d'une jument en chaleur ;
- Cite les principales méthodes de reproduction utilisées ;
- Cite les phases du déroulement de la gestation et de la mise bas ;
- Présente sommairement le rôle du colostrum.

On s'attachera à aborder les conséquences du comportement de la reproduction dans le quotidien de la manipulation des chevaux (juments en chaleur, entier).

Pour aller plus loin :

A partir d'un cas pratique, l'apprenant peut aborder les notions de critère de sélection des reproducteurs dans le cadre d'un plan de reproduction (BLUP, indices...).

### **Objectif 1.10- Présenter les appareils circulatoire et respiratoire**

**Mots clés :** *cœur, poumons, vaisseaux, sang, circulation générale*

Il s'agit de légender un schéma des appareils respiratoire et circulatoire en citant le rôle des différentes parties. Se limiter à des notions simples et faire la relation avec les moyens de contrôle de l'état de forme. On veille à développer tout particulièrement les rôles du cœur et du sang et à montrer l'importance du tissu pulmonaire. Établir une liaison avec le MG2 (prise de pouls, utilisation de cardiofréquence-mètres...).

### **Objectif 1.11- Apprécier l'état de santé des équidés et l'optimiser**

**Mots clés :** *maladie, santé, immunité, vaccin, sérum, désinfection, parasites, pharmacie vétérinaire, prophylaxie*

L'apprenant en situation professionnelle :

- Donne une définition simple des notions de santé et de maladie ;
- Présente les mécanismes de défense du cheval (immunité naturelle, immunité acquise, vaccin, sérum) ;
- Cite les signes généraux permettant de différencier un cheval en bonne santé d'un cheval malade ;
- Cite les principaux parasites externes et internes ainsi que les troubles qu'ils génèrent ;
- Décrit succinctement les maladies vaccinales ;
- Explique le rôle de la désinfection ;
- Présente les règles d'emploi des produits et matériels usuels de la pharmacie d'une écurie.

La présentation des moyens thérapeutiques et leurs règles d'emploi doit être faite simplement afin de permettre aux apprenants de comprendre l'intérêt des traitements employés pour soigner les pathologies. Des liens étroits avec l'objectif 2 de ce module sont indispensables.

### **Objectif 1.12- Acquérir des connaissances générales sur la réglementation du dopage**

**Mots clés :** *dopage, législation, traitements*

L'apprenant en situation professionnelle :

- Définit globalement la notion de dopage des équidés et des cavaliers ;
- Donne les principes de la réglementation en vigueur ;
- Précise les risques encourus ;
- Aborde les notions de transmissions passives.

Attirer l'attention des apprenants sur les dangers du dopage (pour l'homme et pour l'animal) et sur la nécessité d'une surveillance attentive du traitement. Cet objectif sera étudié en relation avec les objectifs 1.11 et 1.13 de ce module et le module MG3.

### **Objectif 1.13- Citer les différents modes de vente et d'achat des équidés, repérer les vices rédhibitoires**

**Mots clés :** *mode de vente, clause de reprise, vice caché et rédhibition, document d'accompagnement*

L'apprenant en situation professionnelle :

- Décrit les différentes informations contenues dans un document d'accompagnement ;
- Cite les principaux modes de vente ;
- Présente la fonction de la visite d'achat dans la garantie de la chose vendue ;
- Cite et décrit succinctement les vices rédhibitoires ;
- Donne la définition du vice caché ;
- Précise la notion de rédhibition et ses conséquences.

Pour aller plus loin :

A partir de cas pratiques, l'apprenant peut aborder les formalités administratives liées aux déplacements des équidés à l'étranger.

## **Objectif 2- Effectuer les soins quotidiens aux chevaux en organisant son travail, en respectant les règles de sécurité et en prenant en compte le bien-être animal**

### **Objectif 2.1- Manipuler et intervenir sur le cheval**

**Mots clefs :** *bien-être animal, réglementation, sécurité, EPI, postures, ergonomie, organisation du chantier, manipulations et interventions, équipements*

L'apprenant en situation professionnelle :

- Respecte les principes essentiels de la relation « homme-animal » tout particulièrement en vérifiant systématiquement l'attitude physique et mentale du cheval ;
- Met en œuvre les principes d'ergonomie dans les interventions et manipulations en adaptant l'équipement du cheval et de l'ouvrier, le lieu, et le matériel à la situation de travail ;
- Aborde un équidé au box, à l'attache ou au paddock en toute sécurité ;
- Met un licol, un filet, ... ;
- Attache un cheval à la bonne hauteur et longueur en effectuant un nœud de sécurité ;
- Marche un cheval en main ;
- Lâche un cheval en liberté en toute sécurité ;
- Effectue toutes les contentions de base dans le respect du bien-être animal ;
- Peut manipuler les jeunes chevaux ;
- Peut assister le responsable des écuries lors des opérations de débouillage.

Les séances de travaux pratiques sont organisées en appliquant strictement les règles de sécurité et de prévention des accidents corporels ainsi que les principes d'économie de l'effort. Les mesures de sécurité s'appliquent aussi bien à l'Homme qu'au cheval.

Il est fondamental d'insister sur la pertinence de son mode d'intervention en fonction de ses capacités physiques, de l'espace d'intervention disponible, des équipements à sa disposition et du comportement de l'équidé seul ou en groupe.

De même le port des Équipements de Protection Individuels (EPI) doit faire l'objet d'une attention particulière des enseignants et de tous les personnels d'encadrement.

Cet objectif est en lien étroit avec le MP4.

### **Objectif 2.2- Préparer et distribuer l'aliment aux chevaux**

**Mots clefs :** *aliments, modes de distribution, surveillance de la consommation, ration*

L'apprenant en situation professionnelle :

- Identifie et nomme les différents aliments utilisés habituellement dans le cadre de l'alimentation des équidés (fourrages, ration quotidienne, mashes, barbotages, ... ) ;
- Identifie les instruments de distribution pour effectuer la préparation et la distribution des rations ;
- Apprécie la qualité et la quantité des aliments distribués ainsi que l'eau ;
- Contrôle les quantités consommées par les équidés - à mettre en relation avec l'objectif 2.3 sur l'appréciation de la santé des chevaux ;
- Adapte la quantité distribuée en fonction des consignes du responsable d'écurie ou face à un imprévu (nouvel arrivant, coliques...).

Cet objectif est évoqué en présentant des exemples pratiques, on insiste sur la reconnaissance des aliments (ne pas omettre la paille comme lest), leur qualité et valeur nutritive (en lien avec les objectifs 1.7 et 1.8 de ce module), sur les pratiques de distribution et de fractionnement des rations journalières et les précautions à prendre lors des distributions.

On ne fera pas calculer de rations.

### Objectif 2.3- Apprécier l'état de santé des chevaux

**Mots clefs :** *comportement général, observer, écouter, détecter, rendre compte*

L'apprenant en situation professionnelle :

- Participe à l'estimation de l'état corporel ;
- Apprécie et observe l'attitude générale du cheval pour repérer un comportement inhabituel ;
- Vérifie l'état de bonne santé : naseaux propres, œil vif et net, pli cutané, dos souple et froid, membres secs et froids, état des poils, température corporelle, rythme respiratoire, muqueuses roses, état et odeur du box, apprécie la présence et l'état des crottins ... ;
- Repère et signale un cheval ayant des difficultés pour uriner et la couleur de ses urines ;
- Repère et signale les postures anormales et éventuellement des problèmes de mobilité du cheval ;
- Repère et signale les différentes tares dures ou molles ;
- Apprécie l'état des pieds et repère les différentes atteintes.

En relation avec les attendus de l'objectif 1, on entraîne l'apprenant à adopter une démarche méthodique et logique dans les observations de l'animal ou de son environnement dans le but d'en rendre compte.

### Objectif 2.4- Procéder aux interventions sanitaires

**Mots clés :** *trousse à pharmacie, contention, identification et emploi des produits courants de soins, pose de bandages*

L'apprenant en situation professionnelle :

- Connaît les éléments d'une pharmacie de base (désinfectant, astringents, compresse, thermomètre, bandage, ciseaux,...) ;
- Réalise les premiers soins des plaies superficielles ;
- Applique et emploie du matériel de contention (licol, entraves, collier de bois, ...) permettant les interventions ;
- Utilise les produits en respectant les directives du responsable d'écurie ou du vétérinaire (notion d'ordonnance), pose de d'argile, frictions, massage, application de pommade, savonnage, emplâtre,...
- Pratique la vermifugation (administration, règles générales, calendrier, gestion des boxes et des paddocks, etc) ;
- Identifie les différents types de bandage les plus utilisés et sait les poser et les rouler ;
- Distingue les différents types d'injection, IM, IV, SC ;
- Enregistre et rend compte de ses interventions.

Lors des séances pratiques, il s'agit de procéder à l'inventaire d'une pharmacie de base, de classer les différents produits et d'en connaître les règles d'utilisation. Insister sur le respect de la réglementation dans l'utilisation des produits vétérinaires, les risques encourus en cas de dopage (cf objectif 1.12 de ce module), la gestion des déchets etc.

Et applique les règles de protection et d'hygiène de l'Homme lors des interventions (gants, lavage des mains, ...).

### Objectif 2.5- Mettre en œuvre les mesures d'hygiène

**Mots clés :** *hygiène et désinfection des locaux, stockage des aliments et de l'eau, gestes et postures, évaluation des stocks, préparation, pansage, toilettage, nattage, douche, entretien des pieds et de la ferrure, environnement du cheval*

L'apprenant en situation professionnelle :

- Réalise l'entretien quotidien des boxes ;
- Assure le renouvellement et la propreté des litières ;
- Assure l'entretien des mangeoires et abreuvoirs ;
- Gère les aires de rangement ;
- Rend compte de l'état des stocks d'aliments, de produits d'hygiène, de désinfection ;
- Stocke et évacue les déchets d'écurie ;

- Connaît et identifie les différents instruments du pansage et sait les utiliser de manière adaptée ;
- Utilise un peigne, des ciseaux, lors du toilettage ;
- Connaît et exécute les différents types de nattages ;
- Douche un cheval et le place dans un environnement adapté (infra rouge, solarium,...) ;
- Met et enlève une couverture ;
- Entretien et soigne les pieds du cheval (curer, graisser, goudronner...) ;
- Repère et rend compte de l'état de la ferrure ;
- Met en œuvre la tonte des chevaux selon les prescriptions du responsable d'écurie ;
- Assure les soins généraux avant et après le travail ;
- Assure les soins des membres.

L'enseignant s'attache à aborder les principales techniques usuellement mises en œuvre sans en faire un catalogue exhaustif. Lors des séances pratiques l'accent est mis sur le respect des consignes de sécurité, le choix des aires d'intervention, l'utilisation de matériel approprié et le port des équipements de protection individuels. A cette occasion les notions de propreté et d'hygiène de la peau ainsi que la qualité des produits utilisés sont abordées.

### **Objectif 3- Décrire les principales règles d'hygiène permettant de préserver la santé du soigneur dans le cadre de l'exercice de sa profession**

L'enseignement de la biologie contribue à l'atteinte de cet objectif qui se conduira en lien direct avec les thématiques abordées durant le stage « santé ».

#### **Objectif 3.1- Identifier les règles d'hygiène de la vie quotidienne**

**Mots clés :** *alimentation, drogues, alcool, hygiène générale*

Il s'agit de décrire les principales règles d'hygiène de la vie quotidienne : alimentation (spécificités liées aux besoins des sportifs de haut niveau), propreté et non-usage de substances toxiques licites ou illicites.

#### **Objectif 3.2- Prévenir les conduites à risques**

**Mots clés :** *contamination, désinfection, zoonoses*

Insister sur la nécessité d'éviter les contaminations croisées entre l'homme et l'animal : désinfection, port de gants, port des équipements de protection individuels, etc.

#### **Objectif 3.3- Prévenir les troubles musculo-squelettiques**

**Mots clés :** *posture, tendons, nerfs, muscles, articulations*

Indiquer que les troubles musculo-squelettiques résultent en grande partie de la répétition de gestes qui usent les articulations au fil des années et peuvent endommager de façon irréversible tendons, nerfs et muscles. Présenter quelques mesures de prévention. De même, en lien avec l'enseignement d'EPS, une attention est portée sur le rôle et l'importance des échauffements du soigneur avant le début du travail.